COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU BREUIL DU 9 DÉCEMBRE 2020

Le compte-rendu des délibérations est affiché en mairie, sous huitaine.

Conseillers en exercice : 27 Convocation du 2 Décembre 2020

Présents à la séance : 23

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Inès DIAS - Johan DURQUE

<u>Absents excusés</u>: Catherine BUCHAUDON (pouvoir à Catherine LANDRE) - Sylvain LAMOTTE (pouvoir à Bernard FREDON) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absent: Géraldine PLANTARD

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 1

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

• **ADOPTE** ces mouvements de crédits équilibrés en dépenses et en recettes, par voie d'autorisation.

DELIBERATION N° 2

OBJET: GRATUITE DE L'ABONNEMENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

• VALIDE la gratuité de l'inscription à la Bibliothèque Municipale à compter du 1^{er} Janvier 2021.

DELIBERATION N°3

<u>OBJET</u>: CONVENTION DE PARTENARIAT DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL (RAM)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

• AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat du RAM intercommunal conclue pour 3 ans à compter du 16 septembre 2019.

DELIBERATION N°4

<u>OBJET</u>: CONVENTION AVEC LA VILLE DU CREUSOT POUR LA REPARTITION DES CHARGES SCOLAIRES POUR LA PERIODE 2020-2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **RECONDUIT** ce principe de réciprocité: les Villes accueillent les enfants pour lesquels le Maire de la commune de résidence a donné son accord. Dans le même temps la commune de résidence verse une participation financière à la commune d'accueil.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant, à signer une nouvelle convention avec la ville du Creusot pour la participation par enfant aux frais de scolarité selon le tableau ci-dessous :

DELIBERATION N°5

<u>OBJET</u>: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BREUILBASKET CLUB (BBC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

• ACCORDE une subvention exceptionnelle de 800 € afin de soutenir le Breuil Basket Club.

DELIBERATION N°6

OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE ce tableau des effectifs au 01.01.2021.
- AUTORISE Madame le Maire à inscrire au budget les crédits correspondants.

DELIBERATION N°7

<u>OBJET</u>: CESSION DE TERRAIN AUX VERNIZYS A MONSIEUR ET MADAME LOTITO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ÉMET un avis favorable à la cession de ce terrain aux époux LOTITO, pour un montant de 22 600 € (frais d'actes à la charge de l'acquéreur),
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

DELIBERATION N°8

OBJET: REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

• ADOPTE le règlement intérieur présenté en séance.

DELIBERATION N°9

<u>OBJET</u>: COMITE DE JUMELAGE: ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA MUNICIPALITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

• DESIGNE : Stéphanie MICHELOT-LUQUET et Gilles COUVIDAT

DELIBERATION N°10

<u>OBJET</u>: RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DE L'EXERCICE 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

• **PREND ACTE** du rapport sur la qualité et le prix des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de l'exercice 2019 de la CUCM.